

JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Fondations partenariales**

---

**Annonce n° 1423**

**75 - Paris**

**ASSOCIATIONS**

**Modifications**

Déclaration à la préfecture de police

*Ancien titre* : ASSOCIATION POUR L'INSERTION ET CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT POUR UN RETOUR À L'EMPLOI (AICARE)

*Nouveau titre* : **APPUI INSERTION CONSEIL AIDE RETOUR EMPLOI.**

*Nouvel objet* : s'appuyer sur l'économie : organisme de services à la personne pour les services à la famille et les services de la vie quotidienne embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles ; faciliter leur insertion dans le monde du travail en les mettant, à titre onéreux, à la disposition de personnes physiques ou morales ; renforcer les collaborations pour mieux répondre aux publics en recherche d'emploi ; conforter, développer et pérenniser les actions sociales et économiques pour les habitants du territoire ; afin de réaliser son objectif, elle se propose de a) s'appuyer sur l'économie réelle devant permettre l'autofinancement et ainsi pouvoir expérimenter de nouvelles voies de travail dans le respect de justes relations humaines ; elle s'autorise à poursuivre toute activité économique, artisanale et commerciale en accord avec son objet et sans but lucratif b) promouvoir, soutenir et porter toute initiative transversale entre des projets agricoles, artisanaux, d'écoles, d'aide à l'insertion, d'institution médico-sociale ou de centre de recherche, communiquer par biais de conférences, congrès, cycles d'enseignement, ouvrages et périodiques, instituts de recherches, créer, initier, mettre en œuvre des chantiers, entreprises, sociétés d'insertion professionnelle ; se donner les moyens d'une politique cohérente qui articule la formation, l'accompagnement socio-professionnel ; développer l'emploi par le biais d'actions et de dispositifs à destination des publics en recherche d'emploi ; constituer l'un des outils de mise en œuvre de la convention thématique insertion emploi, développement économique solidaire et sociale des contrats de ville ; poursuivre et permettre d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes exclus du marché du travail en mettant en œuvre des parcours individualisés et personnalisés visant leur insertion socioprofessionnelle durable ; mobiliser tous les concours financiers, matériels, techniques et humains des partenaires institutionnels et privés qui

agissent ou souhaitent agir dans le cadre de l'intervention locale ou à une échelle territoriale plus large ; assurer la maîtrise d'œuvre, l'animation et la gestion

*Siège social* : 128, rue la Boetie, 75008 Paris.

*Site internet* : <http://www.aicare.fr>.

*Date de la déclaration* : 15 septembre 2018.